



01BP 2056 Ouagadougou 01, Rue 4.29 Koulouba, tel (226) 50 33 04 73
fax : (226) 50 31 61 44 Mail : renlac@renlac.org , web : www.renlac.org
tel.vert : 80 00 11 22

**TROISIEMES JOURNEES
NATIONALES DU REFUS
DE LA CORRUPTION**

**LA CORRUPTION
DANS L'ENSEIGNEMENT
AU BURKINA FASO**

MEMORANDUM ADRESSE AU GOUVERNEMENT

08 décembre 2005

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU FASO,

Les Organisations de la société civile membres du Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) ont l'honneur, pour la 3^{ème} année consécutive, de vous soumettre le fruit de leurs réflexions sur l'état de la corruption dans un secteur particulier.

Cette année, c'est sur le thème de l'Enseignement que ces réflexions ont porté, en raison de la situation préoccupante qui y règne.

Ce thème, après des recherches de spécialistes avisés, a fait l'objet d'échanges entre les représentants des structures membres du Réseau durant trois jours à Ouahigouya, du 24 au 26 novembre 2005.

C'est ce travail enrichi que nous avons l'honneur de soumettre à votre très haute attention.

La corruption gangrène aujourd'hui toutes les sphères de la société burkinabè, et sous peine de ridicule, personne ne se hasarde de nos jours à nier ce constat, comme le faisaient, il y a quelques années, les autorités du pays. La création d'une série de structures censées combattre la corruption au Burkina Faso mais aussi, l'autorisation du parlement pour la rectification des conventions internationales permettent de dire que les autorités publiques, votre excellence au premier chef, ont pris désormais la mesure de la gravité de la situation.

Malgré la mise en place de ce dispositif, la corruption reste présente dans tous les secteurs de la vie de la nation où sont produits des biens et/ou des services, ou encore là où s'exerce le pouvoir de décision.

L'Ecole burkinabè étant partie intégrante de la société, ne peut être épargnée par ce fléau.

Depuis l'entrée de notre pays dans le cycle infernal des Programmes d'Ajustement structurel (PAS) et le désengagement progressif du gouvernement des secteurs sociaux qui en est résulté, l'enseignement s'est trouvé désaxé, avec des conséquences

désastreuses pour les populations à tous les niveaux du secteur éducatif : pré-scolaire, primaire, secondaire, supérieur. En effet, la libéralisation quasi totale de l'enseignement a comme sonné le rappel de nombreux aventuristes en « affaires » qui ne s'embarrassent pas de scrupules, aussi bien dans le public que dans le privé. Des pratiques mafieuses de corruption s'observent ainsi dans la gestion des établissements, à l'occasion des recrutements, dans les rapports entre élèves et enseignants, à l'occasion des examens, mais aussi bien dans les structures administratives ou associatives telles les Associations de Parents d'Elèves (A.P.E) que dans des projets ou institutions s'occupant de l'enseignement.

Excellence Monsieur le Président du Faso,

A l'occasion des 3^{èmes} Journées Nationales du Refus de la Corruption, le REN-LAC, O.N.G. indépendante regroupant des organisations de la société civile, par ma modeste voix vous présente, les manifestations de la corruption dans le secteur de l'enseignement.

Les manifestations, investiguées dans toutes les sphères du système éducatif sont d'abord synthétisées par niveau d'enseignement. Ensuite, les causes et les conséquences sont analysées. Et finalement, des suggestions en vue d'endiguer le phénomène dans notre système éducatif sont proposées.

1. Les manifestations de la corruption dans le milieu de l'éducation.

Excellence monsieur le Président du Faso,

Au niveau de l'enseignement préscolaire,

Le contexte de pratiques népotistes, consistant notamment en la nomination des responsables sans tenir compte de l'ancienneté, crée les conditions favorables à la corruption et à la mauvaise gestion dans les établissements publics s'occupant de la petite enfance.

Ainsi des détournements de fonds sont opérés dans ces établissements par certains directeurs avec la complicité de leur directeur provincial et/ou régional. A Ouagadougou, des cas ont été constatés et qui ont valu à leurs auteurs d'être relevés de leur fonction avec remboursement des sommes détournées. Mais ce n'est pas dans tous les cas qu'il y a sanction : en effet dans certains cas on assiste juste à des mutations de poste sans autre suite.

A Bobo Dioulasso, des fonds des garderies sont utilisés pour le confort de bureaux (ameublement, réfrigérateur, climatisation, etc.). Ces pratiques sont favorisées aussi par le rôle complaisant que jouent les comités de gestion (quand ils existent).

C'est avec une certaine indifférence assimilée à de la complicité du ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) que sont possibles certaines situations :

- Existence d'une structure de production et de gestion des documents didactiques sans contrôle et tutelle administratifs définis, devenant ainsi un moyen d'enrichissement d'individus. Dans cette perspective, des fonds alloués par l'UNICEF, ont fondu dans des intérêts individuels.
- Une certaine catégorie de personnel travaille depuis 20 ans sans un statut et une sécurité sociale véritable ; pire leurs revendications auprès de l'administration de tutelle sont l'objet de chantages abjects comme cela a été relevé par l'hebdomadaire **L'indépendant n°610 du 17 Mai 2005**.
- Le désengagement total de l'Etat du financement des garderies populaires qui sont pourtant sous la tutelle du MASSN, a conduit à des frais de scolarité variant entre 36 000 et 40 000FCFA par an, auxquels il faut ajouter les frais annexes.
- Au privé, on note des ouvertures anarchiques d'établissements sans un personnel qualifié, avec la protection des autorités politiques et administratives du MASSN.

Au niveau de l'enseignement primaire :

Des inspecteurs, responsables administratifs ou non, se comportent en véritables seigneurs en exerçant leur pouvoir par le détournement de fonds divers mis à la disposition de leur service ; par exemple les indemnités dues aux enseignants

Le cas du Directeur provincial de l'enseignement de base (DPEBA) de l'Oudalan mérite également d'être signalé. Il a exigé et encaissé, par note de service, la somme de dix mille francs (10.000) F CFA à chaque association prestataire de services en alphabétisation et postulante au Fonds National d'Appui à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

C'est contraint par la réaction des intéressés, qu'il s'est engagé à restituer les sommes escroquées.

Au niveau de certains responsables administratifs, il faut ajouter le racket des parents d'élèves , sous le couvert, par exemple, de recherche de places pour les enfants en classe de 6^{ème}. Tel est le cas de ce directeur de l'école primaire publique de Targho dans le département de Saponé, qui, sans doute avec la couverture ou la complicité de son chef de la circonscription (cf l'article publié dans **Le Pays n°3465 du 22 Septembre 2005**), a perçu avec les parents " les frais de dossiers" de 16 élèves remontant à 2250 FCFA chacun afin de chercher de la place pour eux.

Cas des affectations où on a repéré à Bobo pendant l'année scolaire 2004-2005, un réseau d'une famille qui se chargeait du rabattement des enseignants intéressés par une affectation au niveau de l'enseignement de base.

Selon que l'on veut être dans une ville ou aux abords d'une voie bitumée, les tarifs se négociaient entre **100.000 et 150.000F CFA** pour rester à Bobo et de **50.000 à 75.000F CFA** pour Banankélédaga ou Bama (villages situés sur la voie bitumée vers le Mali)

Les affaires prospéraient ainsi d'une manière presque officielle. Et des enseignants de service se sont avisés qu'ils pouvaient avoir leur part dans ces actes de corruption et rajoutaient à la liste dressée, les noms de leurs "propres clients".. Des enseignants demandeurs d'affectation ayant payé sans être satisfaits, ont été à l'origine de la découverte du scandale et le ministre de l'enseignement de base n'eut pas d'autres

choix que le limogeage des responsables. Ce qui est une sanction légitime mais insuffisante au regard du forfait commis.

Sur le terrain des examens scolaires, la corruption est également présente. Les inspecteurs de circonscriptions qui ont la charge de l'organisation de l'examen du CEP, font parfois des propositions aux enseignants de les choisir comme examinateurs et en contrepartie de quoi ils lui versent un pourcentage des indemnités allouées. Un tel chantage eu lieu en 2003 et, devant le refus des enseignants, ils furent écartés de l'examen l'année suivante.

La pratique existe aux examens professionnels, au CEAP et au CAP, s'agissant des épreuves pratiques où il est exigé entre 3500 à 5000 F CFA par candidat intéressé par les propositions.

A Gourcy un haut responsable a été relevé de ses fonctions pour avoir vendu 95 dictionnaires. L'affaire a été ébruitée grâce aux dénonciations du SYNATEB et L'IGSE a dû diligenter une enquête.

Au niveau de l'enseignement secondaire :

Des chefs d'établissements avec la complicité de Directeurs Régionaux et de professeurs font du recrutement des élèves, des surfacturations, des réquisitions aux examens, de véritables moyens pour s'enrichir.

La corruption se manifeste à différents moments de la vie scolaire :

- D'abord à la rentrée scolaire :

De nombreux cas ont été signalés dans les établissements secondaires du pays : Lycée Zinda, LTO, LTAC, Lycée Bambata, Lycée provincial de Dédougou, Lycée Professionnel de Bobo etc. et les montants en jeu, pour l'obtention de places varient entre 15.000 F (dans les établissements provinciaux) et 100.000 F CFA (dans les grands centres urbains).

En 2004-2005, un censeur de Ouagadougou, a pris 35000 F CFA avec un parent d'élève avec promesse de lui trouver une place. en

6^{ème}. Il a fallu plusieurs interventions et pressions pour que l'argent soit restitué, des mois plus tard.

Lors d'une émission à la radio Horizon FM Dédougou, début octobre 2005, dans un reportage réalisé par la dite radio, de nombreux parents d'élève ont nommément accusé le proviseur du lycée provincial, d'avoir pris de l'argent avec eux, avant d'accéder à leur demande de places.

Comme ce n'est pas tout le monde qui peut donner de l'argent, alors chacun donne ce qu'il peut, la jeune fille ses charmes le paysan des œufs, des poules, des moutons, etc.

Ensuite, pendant les examens scolaires :

La corruption est, en permanence, présente dans les fraudes qui émaillent les examens et concours du Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique. On distingue essentiellement deux formes :

Le "pétrole" est une forme spectaculaire qui se manifeste par la fuite de sujets dont la diffusion et la vente à prix d'or se font à grande échelle. D'où le surnom consacré de pétrole. Quand cette forme survient, son ampleur est telle qu'on ne peut l'étouffer et elle oblige les autorités à la reprise des sujets. C'est ce qui est arrivé à la session du BEPC 2004.

La fraude chronique : elle intervient pendant toutes les sessions des examens du secondaire, dans une impunité presque totale. Ses manifestations s'observent à tous les niveaux sur le terrain des examens :

L'anonymat et correction des copies ; A la session du BEPC 2005, au lycée départemental de Saaba, un professeur a été pris en flagrant délit de fraude. Il sera interpellé et gardé au commissariat de police de la localité, en compagnie du président du jury (à la retraite), avant d'être tous les deux libérés. Comme c'est le cas en pareille occasion, aucune autre suite n'a été donnée à cette affaire.

Le calcul des notes ; *Le cas de falsification de totaux à l'examen du Baccalauréat par des présidents ou membres de jury.*

La liste des candidats admis :

Ces listes mettent en cause tous les types d'intervenants aux examens :
Les Présidents et vice-présidents de jurys : La divulgation du secret de l'anonymat, avant les délibérations engage la responsabilité du président de jury, soit qu'il a mis au point un système d'anonymat léger et inefficace, soit qu'il a communiqué les numéros anonymés.

Le cas a été dénoncé pendant la session 2004 du BEPC à Tenkodogo dans le jury 3, par un correcteur qui a été accosté par un secrétaire de jury pour "aider" son enfant.

Les surveillants des épreuves : Pendant la surveillance des épreuves, il arrive que des surveillants, s'ils sont professeurs de l'établissement accueillant les candidats, apportent à ceux-ci "une aide" pouvant aller jusqu'au traitement intégral des épreuves. Le fait a été constaté dans de nombreuses localités où la chose est réglée "entre eux" à l'abri de regards indiscrets. Ces pratiques ne sont possibles qu'en cas de collusion et de complicité entre les professeurs-surveillants et certains groupes de pressions politiques qui exploitent ces "bons résultats" à des fins de clientélisme politique. Dans ce jeu malsain, on retrouve certains directeurs régionaux qui recherchent de "bons résultats" à tout prix pour montrer que dans leur Direction Régionale, on "travaille bien".

Les correcteurs : A toutes les sessions des différents examens du secondaire (BEPC, CAP, BEP, BAC etc.), lors de la correction, soit sur la base de numéros d'anonymat, soit à partir de signes distinctifs convenus entre les candidats et eux, des professeurs correcteurs attribuent des notes de complaisance moyennant de l'argent : au BEPC 2004 à Bobo, la police a dû procéder à des interpellations d'examineurs, suite à des substitutions de copies au profit de candidats ; au bac 2005, au niveau d'un jury un correcteur a dénoncé un collègue qui contactait d'autres professeurs, muni de numéros d'anonymat. Après ses aveux et ceux de ses comparses devant la police, saisie de l'affaire, aucune suite n'a été donnée, en dehors du relèvement des corrompus des jurys. Une invite à faire mieux la prochaine fois ?

Les secrétaires de jurys, les parents d'élèves, élèves, étudiants : Des syndicats d'enseignants affirment avoir été informés, à maintes reprises de cas de parents d'élèves qui ont tenté des actes de corruption sur des militants nommés présidents ou secrétaires de jury, qui ont dénoncé ces actes sans aucune suite des supérieurs hiérarchiques. Ce fut le cas au BEPC session 1998 au jury 29 au

Lycée de la Jeunesse où un parent d'élève a abordé le président de jury et lui a proposé une enveloppe de 50.000F CFA. Un rapport a été adressé, sans suite, au directeur régional de l'enseignement secondaire.

Toutes ces pratiques qui bénéficient d'une impunité presque totale se perpétuent et créent autour des examens une atmosphère de tricherie et d'escroqueries dont bénéficient même des boutiquiers ou des tenanciers de kiosques autour desquels se tissent des réseaux pour vendre le "pétrole" réel ou supposé. Lors du procès des fraudeurs au BEPC, un des élèves accusés affirmera avoir obtenu le sujet de l'épreuve de la Science de la Vie et de la Terre (SVT), dans un kiosque à café.

Au niveau de l'enseignement supérieur :

Les mêmes maux qui sévissent dans le secondaires se retrouvent dans le supérieur où ils prennent des allures inquiétantes, quand on sait que l'université prépare et est censée être le berceau pour la relève, pour le pays de dirigeants instruits et avertis.

Au niveau de l'administration et de la gestion de l'Université de Ouagadougou,

- La présidence de l'Université, pour s'assurer l'allégeance des étudiants et de certains professeurs, n'hésite pas à recourir à la corruption, avec pour enjeu de s'assurer leur complicité. Une telle pratique a pour conséquence de fausser la qualité des débats démocratiques.

- En tant que structure bénéficiant d'une autonomie de gestion, l'Université de Ouagadougou brasse des milliards de nos francs, dont l'utilisation est parfois douteuse : on peut se demander à quoi la refondation qui aurait coûté plus de 520 millions de francs a servi, quand on sait que cette refondation n'a pas entraîné des investissements, mais seulement des réunions.

- Au niveau des passations de marchés le système de contrôle constitue une parodie, aboutissant à des prestations de mauvaise qualité. Cette situation se rencontre aussi bien au niveau du logement des étudiants, de leur alimentation que de leur santé.
- Au niveau des projets gérés par des départements, la recherche acharnée de fonds de financement aboutit à l'absentéisme d'enseignants, au favoritisme dans l'attribution de bourses, à des tiraillements entre enseignants, au fractionnement dans ces départements et entre départements.
- De manière générale, l'enseignement à l'université de Ouagadougou connaît une déstabilisation en faveur du privé avec l'instabilité des enseignants de plus en plus en quête d'argent à travers les consultations et les faveurs du privé.

Au niveau des relations entre enseignants et étudiants,

Les notes et examens, constituent le principal motif de pratiques corruptrices.

- Le règne des Notes Sexuellement Transmissibles (NST) s'installe et l'on assiste à des expressions du genre « il faut être bête pour être belle et échouer à un examen ».
- Le harcèlement sexuel sévit, en s'appuyant sur des réseaux et autres signes conventionnels.

Au niveau des Associations des Parents d'élèves

Les Associations des Parents d'Elèves sont de véritables cavernes d'Ali Baba ; les membres de bureau y exercent "bénévolement", leur mandat durant parfois plus d'une décennie.

On peut s'arrêter sur le cas de l'APE du lycée Zinda Kaboré : de nombreux faits témoignant de la mauvaise gestion, peuvent être signalés :

- Dépenses de prestige par l'achat d'une voiture de fonction par l'APE alors que l'établissement, ne dispose que d'une vieille "Peugeot bâchée" comme véhicule utilitaire sans document comptable permettant de prouver la réalité de la transaction.
 - Endettement de la plupart des membres du bureau vis à vis de la caisse de l'APE, , depuis plus de deux ans et sans perspective de remboursement;
 - Tenue scolaire vendue au double de son prix réel, et impossibilité de faire un bilan à l'assemblée générale de fin d'année 2004-2005 ;
 - D'une manière générale, le trésorier ne dispose pas de pièces justificatives pour de nombreuses dépenses ;
 - Inexistence d'un compte avec système de double signature,etc.
- Ces différentes irrégularités créent une atmosphère délétère dans l'APE, susceptible d'évoluer en crise.

Au niveau des projets dans l'éducation,

En plus de ces petits délits, de quelques milliers ou centaines de milliers de francs, rarement des millions, les scandales récents qui ont éclaté à propos des projets, démontrent éloquemment que la grande corruption est entrée dans l'éducation et on peut observer cette situation de deux points de vue :

- Premièrement, Les projets institutionnels.

Le cas du Projet Education V :

Des dissensions nées de la nomination d'un directeur de projet dont la presse a fait état pour un projet de 16,5 milliards de nos francs sur financement BAD, se profilent des conflits d'intérêts aux énormes enjeux

Le journal **L'Événement** a fort bien expliqué "le mode d'emploi" des projets : « Le Projet Education V est un grand projet. Certes il n'a pas l'envergure du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) ni celle du Plan Décennal de Développement de l'Enseignement Secondaire (PDDES) en gestation, mais il est suffisamment important tant par son volume financier que par la nature de ses activités. Au Burkina, on peut dire que l'importance des ministères se détermine au volume des projets qu'ils

gèrent. Cette situation a souvent été source de conflits entre ministères dont les attributions et les compétences ne sont pas toujours clairement délimitées. En fait, l'objet de la bagarre, ce sont les rentes de situation que l'on tire à partir des activités des projets. Le procédé consiste souvent à placer un pion pour en attendre le retour d'ascenseur. Naturellement, en la matière, il est difficile de brandir des preuves, mais il suffit simplement de regarder la manière dont certaines activités sont exécutées sur le terrain pour comprendre qu'il y a eu deals » **L'Événement n°77 du 10 Octobre 2005.**

Puis, le journal d'évoquer, entre autres exemples, l'attribution inexplicable d'un marché d'équipements des lycées professionnels de Fada et de Ouahigouya à un fournisseur qui a déjà floué le MESSRS.

Le cas du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base

L'audit sur le PDDEB est symptomatique d'une gestion non transparente dans ce ministère. Dans un secteur où le Burkina Faso a des performances tout à fait médiocres, il est révoltant de constater :

- Que des centaines de millions, sinon des milliards soient gérés au mépris des règles modernes de gestion,
- Que des mises en cause aussi graves de gestion provoquent autre chose qu'une simple mise à l'écart du principal responsable sans « autre forme de procès » consacrant ainsi encore une fois l'impunité des responsables malgré tous les actes répréhensibles dont ils peuvent être comptables.

Le cas du PDDEB, par les sommes colossales qui sont en jeu, par le refus de s'expliquer des responsables à tous les niveaux, par l'immobilisme des structures judiciaires ou de lutte contre la mauvaise gestion, par le silence, du gouvernement, de l'Assemblée Nationale, enfin du chef de l'Etat du moins en apparence, confirme que la corruption et la mauvaise gestion règnent en maîtres sous ce régime.

- Deuxièmement, les projets entrant dans le cadre des jumelages entre villes ou établissements.

Ces dernières décennies, tirant leçon de la gestion des projets de développement en particulier dans les domaines des préoccupations prioritaires des populations (santé, éducation, accès à l'eau potable etc...), de nombreuses bonnes volontés au nord comme au sud, s'investissent dans des projets dont ceux dans le secteur de l'éducation. La gestion de ces projets en dépit d'acquis certains, donne malheureusement lieu souvent à des gestions scandaleuses.

Cas du laboratoire du Lycée Provincial de Zorgho

Une commune française : Ousbec en relations de jumelage avec la ville de Zorgho au Burkina, a décidé de soutenir le Lycée Provincial de Zorgho en prenant en charge la construction du laboratoire à hauteur de neuf (9) millions de FCFA, l'équipement revenant au MESSRS pour la somme de cinq (5) millions de FCFA comme contribution.

Les travaux ont commencé pendant l'année scolaire 1999-2000 sous la responsabilité d'un homme influent de cette région, mais seulement simple membre du Lycée Provincial de Zorgho, et après son éviction pour cause de mauvaise gestion dans la même commune.

Plus de cinq ans après la construction du bâtiment le laboratoire n'est toujours pas fonctionnel. Il n'est même pas réceptionné, l'actuel proviseur de l'établissement se refusant à endosser une certaine complicité. A la rentrée 2005-2006, l'adduction d'eau n'est pas faite, le plafonds est envahi de chauve-souris, les armoires sans portes et sans étagères, le tableau sans ardoisine, les tables et les chaises sont déjà défectueuses. Bref un laboratoire inutilisable malgré le déblocage des contributions précitées, hypothèque la formation scientifique des enfants de toute une province.

2. Les causes et les responsabilités de la corruption dans le système éducatif.

Excellence monsieur le Président du Faso,

- La cause majeure est la crise du système éducatif qui tire, elle-même, sa source de la crise générale qui affecte le pays depuis de nombreuses années, et dont les événements de Sapouy ont été révélateurs.
- La pauvreté des populations et celle particulière des travailleurs de l'éducation et de la recherche ;
- La privatisation de l'école consécutive au désengagement progressif de l'état des dépenses sociales ;
- L'insuffisance des infrastructures ;
- L'impact de l'agonie morale dans un domaine où le respect des valeurs et de l'éthique devrait être la règle d'or ;
- Le fonctionnement du système qui ne ménage pas des instruments de contrôle opérationnels. L'Inspection Générale des Services et des établissements (**I.G.S.E**) fait des enquêtes dans les établissements et services, mais sans mesures correctives. Par exemple après un audit fait de la gestion du Lycée Songtaaba, aucune décision n'a été prise et pourtant cet établissement fait la une de la presse écrite pour ses frasques dans la gestion matérielle, financière et humaine.

Les acteurs de la corruption

Parmi tous les acteurs du système, on retrouve les auteurs ou bénéficiaires de la corruption : responsables administratifs, directeurs d'écoles, chefs d'établissements secondaires ou supérieurs, instituteurs, professeurs, élèves et étudiants, et parents d'élèves.

Mais les acteurs les plus entreprenants sont les responsables. On les retrouve à tous les niveaux.

L'état et son administration se comportent comme les principaux planificateurs de la corruption par le vol, l'encouragement au laxisme, à l'injustice, et surtout à l'impunité ; car il instrumentalise les responsables administratifs dans des missions de répression et de dévalorisation de la fonction enseignante.

Cette attitude semble se développer à large échelle et à tous les niveaux..

3. Les conséquences de la corruption.

Excellence monsieur le Président du Faso,

Le développement de la corruption est facilité par la perte du sens des valeurs dans l'éducation en même temps qu'elle en constitue une des conséquences dramatiques.

Ainsi observe-t-on les faits suivants :

- Une baisse de la qualité de l'enseignement ;
- Une dégénérescence intellectuelle ;
- La perte du goût de l'effort au profit des solutions de facilité ;
- Un développement de la prostitution, de la consommation de la drogue et autres fléaux sociaux dans l'univers éducatif ;
- Un racket des parents d'élèves par des enseignants et des chefs d'établissements malhonnêtes, comme solution à la misère ;
- La dimension éducative est de plus en plus expurgée de l'école pour ne garder que les enseignements et même là encore...
- La dévalorisation du système éducatif ;
- La démoralisation des enseignants honnêtes ;
- Des effectifs pléthoriques dans les classes ;
- Le développement à grande échelle de l'affairisme dans ce milieu ;
- L'avenir de la nation est ainsi pris en otage par ces pratiques néfastes, dans la mesure où le devenir d'un pays est fonction de la qualité des hommes qui en ont la charge aujourd'hui et de ceux qui s'en occuperont demain ;
- L'avenir de la nation est ainsi pris en otage par ces pratiques néfastes, dans la mesure où le devenir d'un pays est fonction de la qualité des hommes qui en ont la charge aujourd'hui et de ceux qui s'en occuperont demain ;

4. Les actions entreprises par les structures associatives, syndicales et les inspections des services des enseignements.

L'ampleur et la profondeur du mal ne laissent pas indifférents certains acteurs comme des syndicats et des services des départements ministériels concernés :

les actions des organisations associatives et syndicales

Depuis les années d'indépendances de ce pays, les organisations syndicales se sont toujours opposées à la mauvaise gestion des services publics. Des syndicats actuels assument avec honneur cette longue tradition de lutte citoyenne.

En effet des syndicats et des associations d'étudiants et d'élèves mènent un combat de tous les jours contre la corruption:

- Par la sensibilisation des militants et des travailleurs en général (lors des séminaires de formation, des congrès etc.) ;
- Par les dénonciations et les prises de position publiques ;
- Par des actions de lutte autour de plates formes revendicatives intégrant les questions de mauvaise gestion ;
- Par la démarcation nette de toute entreprise de corruption dans le système éducatif, qu'il s'agisse du syndicat considéré collectivement ou au niveau des militants pris individuellement ;
- Cette lutte est indispensable pour les syndicats, car en partie, c'est de leur intégrité qu'ils tirent leur force morale et résistent avec courage contre la la pression de la puissance publique.

Les actions des structures d'inspections des services et établissements (IGSE).

Il y a lieu de relever que des contrôles sont effectués, mais très souvent sans conséquences négatives pour les responsables d'actes d'indélicatesse.

Tout au plus, les coupables sont relevés de leurs fonctions et affectés ailleurs avec, souvent en prime, une promotion. L'audit réalisé au Lycée Nelson Mandela sur dénonciation du personnel a abouti à l'éjection du proviseur de son fauteuil de direction. Sinon la " règle " c'est l'impunité.

Sur ce chapitre, il convient de signaler les cas de certains chefs d'établissements secondaires, qui exercent depuis plus de dix ans., en dépit d'audits accablants réalisés sur les gestions successives, (LTAC, Lycée Songtaaba), des procès intentés contre eux, des scandales faisant la une des journaux depuis des années, de leur mépris des textes (effectifs déments allant jusqu'à: 140 élèves/classe), collecte illégale de fonds auprès des élèves, insultes

et intimidations publiques à l'encontre du personnel, et briseurs de la grève unitaire des syndicats de l'éducation en 1993.

Ceci expliquerait-il cela ?

5. Recommandations.

Excellence monsieur le Président du Faso,

Il est reconnu que l'impunité est pour beaucoup dans la perpétuation de la corruption et des mauvaises pratiques dans l'éducation. C'est pourquoi il convient d'œuvrer résolument à mettre fin au règne de l'impunité dans tous les secteurs de la vie nationale en général et dans l'enseignement en particulier.

Face à la crise profonde qui tenaille le système éducatif et dont les actes de corruption et de mauvaise gestion en sont des manifestations, l'Etat devrait renforcer ses responsabilités par rapport aux solutions à apporter à cette crise, notamment par :

- ◆ l'effectivité de l'école placée au rang de priorité nationale ;
- ◆ le retour à l'école en tant que service public gratuit, ce qui aura pour conséquence l'extinction des sources de corruption;
- ◆ la nomination des responsables des institutions scolaires et universitaires sur la base de critères techniques au lieu de celui du népotisme et de l'allégeance politique ;
- ◆ Le toilettage des différents textes organisant les ministères et institutions chargés des enseignements qui sont dans beaucoup de cas à la base de bon nombre de dysfonctionnements constituant des facteurs favorisant la fraude et les actes de corruption ;
- ◆ Le renforcement du suivi régulier de l'application des textes adaptés par une structure indépendante ;
- ◆ La nécessité du fonctionnement réel des structures de contrôle, telles que l'Inspection Générale des Services et des Etablissements (I.G.S.E), les différents comités de gestion ;
- ◆ L'organisation régulière d'audits des institutions et services chargés de l'enseignement à tous les niveaux, aux plans administratif et de gestion, avec la publication des résultats, la traduction devant les tribunaux ou devant les structures disciplinaires pour un châtiment des auteurs de corruption et de malversations conformément à la loi ;

- ◆ Un travail d'information doit être fait en direction des différents acteurs (parents d'élèves, les élèves et étudiants, les enseignants et le personnel administratif et de gestion), à travers par exemple des campagnes de sensibilisation aussi bien par les structures de l'Etat que par les organisations de la société civile.

Excellence monsieur le Président du Faso,

La corruption et les mauvaises pratiques ont fait leur nid dans l'enseignement à tous les niveaux, en y occupant une place, et en y jouant un rôle des plus néfastes, hypothéquant l'avenir et la prospérité de la Nation.

Elle attaque, par des actes indignes, la 1^{ère} richesse d'un Etat qui se dit Moderne et démocratique.

Or selon la loi d'orientation N° 017/96/ADP, « le système éducatif burkinabè a pour finalités de permettre au jeune burinabè d'assimiler les valeurs spirituelles, civiques, morales, culturelles, intellectuelles et physiques de la société, ainsi que les valeurs universelles, fondement de l'éducation au Burkina Faso. »

Il est donc impérieux que les gouvernants, les autorités morales, les organisations de la société civile, et les médias, conjuguent leurs efforts pour lutter contre des actes qu'il ne serait pas exagérer de considérer comme des poisons de la dignité humaine et qui menacent toute la Nation

L'ensemble des citoyens honnêtes de ce pays, les Organisations de la Société civile membres du REN-LAC, le Secrétariat Exécutif que j'ai l'honneur de diriger, ainsi que les Partenaires financiers, demeurent convaincus que tous ces maux peuvent être vaincus au Burkina Faso dont vous avez la lourde charge de la gestion durant votre nouveau mandat de cinq ans.

Nous nourrissons en tous cas cet espoir pour notre Pays et pour nous-mêmes.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président du Faso, les assurances de notre très haute considération

Ouagadougou le 08 décembre 2005

,

Le secrétaire Exécutif

Moctar ZONOU